

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie LOURME-BERTHAUT Notaire soussigné, Associé de la Société Civile Professionnelle "Sophie LOURME-BERTHAUT et Grégory COTTEAU de SIMENCOURT, Notaires", titulaire d'un Office Notarial à la résidence de PARIS (15^{ème}), 22bis Avenue de Suffren, le 20 juin 2022 il a été constaté la VENTE,

Par :

Madame Magali Marie Odile **MOUROUGAÏNE VIRAPOULLÉ**, notaire, épouse de Monsieur Réza Christian **RAMASSAMY**, demeurant à SAINT-DENIS (97400) 44 rue Pasteur.

Née à SARREGUEMINES (57200), le 27 mai 1966.

Madame Mireille Marie Josée **MOUROUGAÏNE VIRAPOULLÉ**, avocate, épouse de Monsieur Hans Dieter **SCHRÖDER**, demeurant à DÜSSELDORF (ALLEMAGNE) 66 Fiteletrasse.

Née à AIX-EN-PROVENCE (13080), le 23 août 1961.

Madame Lynda Nathalie **MOUROUGAÏNE VIRAPOULLÉ**, avocate, demeurant à SAINT-DENIS (97400) 16 rue Léon Diernx.

Née à SAINT-DENIS (97400), le 18 mai 1971.

Célibataire.

Au profit de :

Monsieur Bogdan **JAKUBOWSKI**, retraité, époux de Madame Catherine Fabienne Mercedes **GONDARD**, demeurant à PARIS 16^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75016) 130 avenue de Versailles.

Né à GRUDZIADZ (POLOGNE), le 29 janvier 1950.

Quotités acquises :

Monsieur Bogdan JAKUBOWSKI acquiert la pleine propriété des **BIENS** objet de la vente.

Identification des biens

Désignation

Dans un ensemble immobilier situé à **PARIS 16ÈME ARRONDISSEMENT (75016) 65 Rue Chardon Lagache, 13, rue Jouvenet, 6 rue Musset.**

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AQ	39	65 rue Chardon Lagache	00 ha 20 a 18 ca

Le lot de copropriété suivant :

Lot numéro mille deux cent cinquante et un (1251)

Emplacement de voiture n°74 au 2ème sous-sol.

Et les quatre-vingt-deux /cent mille cent quarante-septièmes (82 /100147 èmes) des parties communes générales.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A PARIS (15ème)

LE 20 JUIN 2022

